

Une agence l'engage comme «jeune fille au pair» auprès d'une aînée

SOINS Kushi* a travaillé dix mois au domicile d'une personne âgée pour 1700 francs mensuels, avant de réclamer son dû via un syndicat. Elle devait être disponible jour et nuit.

Camille Krafft

camille.krafft@lematindimanche.ch

Elle a 34 ans, et deux enfants de 10 et 15 ans restés en Asie. Kushi* n'est plus une adolescente, ce qui n'a pas empêché son ex-employeur, une société sise à Lausanne, de lui faire signer un contrat de «jeune fille au pair». D'août 2013 à juin 2014, cette femme sans-papiers arrivée en Suisse il y a deux ans a vécu au domicile non pas d'une famille, mais d'une senior. Une pratique de plus en plus courante pour retarder l'entrée en EMS, et qui favorise l'émergence de nombreuses agences spécialisées.

Kushi a été contactée par la société SOS personnes âgées suite à une petite annonce publiée dans le journal *GHI*. Après avoir rencontré la responsable à plusieurs reprises, dont un premier rendez-vous dans une voiture sur le parking d'une gare de La Côte vaudoise, elle part vivre chez une vieille dame établie dans la région. Au début, assure-t-elle, la société lui propose un salaire mensuel de 1000 francs.

Le contrat que lui transmet finalement l'agence mentionne un horaire du dimanche soir 18 h au samedi soir 18 h, pour 1700 francs mensuels, congé les jours fériés officiels du canton de Vaud et quatre semaines de vacances. Selon les estimations de l'Autre syndicat, Kushi travaillait quinze heures par jour, et son salaire lui était versé de main à main sans fiche de paie. Or, une jeune fille au pair est censée travailler 30 heures par semaine au maximum, et être âgée de 30 ans au plus.

«La dame chez qui je vivais était très gentille, très calme, témoigne Kushi. Elle souffrait



Kushi a travaillé pour une agence lausannoise d'août 2013 à juin 2014. Yvain Genevay

beaucoup des jambes. Les derniers mois, elle ne pouvait plus se lever. Je faisais le petit-déjeuner, la toilette, le ménage, les repas, la lessive. Je lui amenais le téléphone, le journal, ses médicaments. Je devais être active, parce qu'elle avait peur du silence dans la maison. Parfois, il fallait se lever la nuit.»

Fait «pénalement répréhensible», selon l'Autre syndicat, Kushi n'était affiliée ni aux assurances sociales ni à l'assurance-maladie. Au début, selon la jeune femme, la responsable de l'agence lui propose de travailler du dimanche à

«Je faisais le petit-déjeuner, la toilette, le ménage, les repas, la lessive. Je lui amenais le téléphone, le journal, ses médicaments. Parfois, il fallait se lever la nuit»

Kushi, ex-employée à domicile

18 h au vendredi à 18 h, et, le samedi, d'aller faire le ménage... à son propre domicile, où la jeune femme avait d'ailleurs dormi au début. «J'y suis allée trois fois, raconte Kushi, et puis j'ai refusé. Elle était fâchée.»

Après avoir attendu durant des mois une augmentation de salaire dont l'agence lui aurait fait la promesse, la jeune femme finit par démissionner. Par l'intermédiaire d'une amie, elle contacte alors l'Autre syndicat, qui dénonce ses conditions de travail et son salaire, largement inférieur à celui prévu par le contrat type pour l'éco-

nomie domestique en vigueur dans le canton de Vaud.

Dans une première réponse, SOS personnes âgées admet avoir employé la jeune femme aux conditions du contrat, mais pour un horaire de travail de cinq heures par jour seulement. La société prétend que Kushi lui a présenté de faux papiers, et qu'elle n'a donc pas pu la déclarer. L'agence assure en outre que la jeune femme surfait sur Internet ou téléphonait plusieurs fois par jour «pendant ses heures de travail».

L'agence se défend

Un accord a finalement été conclu cette semaine entre le syndicat et l'agence. Il porte sur une indemnité nette de 5000 francs, l'annonce à l'AVS d'un salaire total de 19 305 francs et l'établissement d'un certificat de travail.

«On a fait une erreur et on a payé», conclut Ellie Kaviz, gérante de SOS personnes âgées, qui demande si on «cherche de l'argent» en échange de l'article. «C'est la première fois qu'on engageait une jeune fille au pair. Nos autres dames de compagnie ont plus de cinquante ans et sont rémunérées à l'heure. L'agence œuvre en outre bénévolement pour les clients qui ne peuvent pas payer. Kushi nous a menti depuis le départ, et elle faisait très mal son travail. Si elle n'avait pas démissionné, nous l'aurions licenciée.»

Selon Ellie Kaviz, la vieille dame payait «moins de 10 francs de l'heure» pour ses services. Contactée, la famille de l'aimée, qui vit désormais en institution, ne souhaite pas se prononcer sur le montant versé. Son fils précise toutefois que «Kushi était une personne très gentille, dévouée et consciencieuse.» ●

*Nom connu de la rédaction

Voleurs de cuivre attrapés sur le vif

Pincés Deux voleurs de cuivre roumains ont été interpellés vendredi vers 3 h 30, près de Morat (FR) alors qu'ils venaient de voler près d'une tonne de métal rouge, ainsi que divers outils, dans une entreprise de Sugiez. Un troisième larron a pris la fuite à pied, a précisé hier la police. C'est un véhicule suspect portant plaques françaises qui a attiré l'attention d'une patrouille. Les malfaiteurs ont aussi avoué avoir dévalisé l'automate d'une station de lavage pour voitures à Morat. **ATS**

Les Kurdes ont peur d'un génocide



Martial Trezzini/Keystone

Manif Plus de 300 personnes, surtout des Kurdes émigrés en Suisse, ont tenté d'attirer l'attention sur les agressions perpétrées par l'Etat islamique dans les régions kurdes en Syrie et en Irak. Ils redoutent un génocide, qui risque de passer au second plan devant les menaces de l'EI face au monde occidental. Des grévistes de la faim kurdes campent devant l'ONU depuis une semaine. **ATS**

L'auto termine sur un quai de gare

CFF Les trains de la ligne Zurich-Coire ont roulé au ralenti, hier matin en gare de Reichenburg (SZ). La raison: il fallait dégager une voiture qui avait atterri sur le quai. Durant la nuit, un conducteur de 34 ans, roulant trop vite et sous l'emprise de l'alcool, a perdu la maîtrise de son véhicule sur un rond-point proche de la gare. **ATS**

Voiture détruite, passagers saufs

Accident La rentrée de soirée entre amis aurait pu se terminer en drame, pour un automobiliste de 20 ans qui avait emprunté la voiture de son père. Hier vers 2 h du matin, son véhicule est sorti de route, près d'Uznach (SG), et a heurté une barrière métallique qui sépare la route d'un ravin très escarpé. Les quatre jeunes à bord ont eu beaucoup de chance. Seule une passagère de 18 ans a été légèrement blessée. L'auto est en revanche complètement démolie. **ATS**

Suisse La Rindya a attiré du monde sous le soleil

La 35e Désalpe de Charmey s'est déroulée hier sous un soleil radieux. Près de 8000 visiteurs ont admiré le passage des troupeaux. Le soleil mais aussi des troupeaux fleuris et rayonnants ont assuré un beau spectacle qui a fédéré les armadilles et leurs familles, les commerçants et les sociétés locales. Pour que la fête soit encore plus belle, les traditionnelles animations musicales, orchestre champêtre, fanfares, sonneurs de cloches et cor des Alpes étaient également de la partie. **LMD**



Photos: Jean-Christophe Bott/Keystone

Publicité

✂

6 cts/l

Rabais

A ECHANGER AU SHOP DE VOTRE STATION MIGROL*
BON DE JUBILÉ VALABLE JUSQU'AU 26.10.2014

* Echangeable dans les stations-service Migrol et les stations Shell/magline de Migrol SA (voir «Réseau des stations-service» sur www.migrol.ch). 1 seul bon par retrait de carburant (gaz exclus). Non cumulable avec d'autres bons/réductions.

MIGROL

60 ans - Migrol bouge!

Migrol célèbre son anniversaire et vous remercie vivement de votre fidélité. Rendez-nous visite et profitez de ce bon!

MIGROL